

# Voiture partagée : moins chère jusqu'à 15.000 km par an

1 décembre 2020

## Communiqué de presse

Dans de nombreux cas, la voiture partagée est beaucoup moins chère qu'une voiture particulière qui coûte en moyenne au moins 400 euros par mois. Malheureusement, la plupart des Belges ne le savent pas. Grâce au nouveau [calculateur](#) lancé aujourd'hui par Autodelen.net, Test Achats et Bruxelles Mobilité, chacun peut désormais comparer les coûts relatifs à une voiture privée ou partagée.

### Calculer pour faire des économies

Autodelen.net et Test Achats ont uni leurs forces pour développer un outil qui calcule l'avantage financier d'une voiture partagée par rapport à une voiture particulière. L'outil permet également de comparer les différentes formes de voitures partagées et leurs différentes formules de prix. Cet outil en ligne comprend pas moins de 74 formules de tous les prestataires d'autopartage belges actuels. À partir d'aujourd'hui, le calculateur peut être consulté gratuitement par tout un chacun sur [savewithcarsharing.be](http://savewithcarsharing.be).

Grâce à un module pratique, on peut saisir les caractéristiques de la voiture que l'on possède actuellement ou que l'on prévoit d'acheter, ainsi qu'une estimation du nombre de trajets et de kilomètres parcourus par an. Le calculateur de prix calcule ensuite combien coûte une voiture privée et compare ce coût à ce que l'on paierait chez différents acteurs d'autopartage si l'on faisait usage d'une voiture partagée. De cette façon, on peut voir en un coup d'œil, ce que l'on pourrait économiser en choisissant une formule plutôt qu'une autre.

### La voiture partagée libère de l'espace

La ministre bruxelloise de la Mobilité Elke Van den Brandt souligne les avantages de la voiture partagée à Bruxelles. *"L'autopartage est l'avenir de la voiture en ville. D'une part, il donne aux familles la possibilité d'utiliser une voiture sans avoir à en supporter tous les coûts. D'autre part, il encourage une utilisation limitée de la voiture, vous ne l'utilisez que lorsqu'il n'y a pas d'alternative efficace (à pied, à vélo, avec les transports publics). Par exemple, pour déjeuner chez grand-mère en dehors de la ville le dimanche, pour faire de grandes courses ou pour aller chez le pédiatre avec un bébé malade. Un autre avantage de la voiture partagée est l'énorme espace qu'elle libère dans la ville pour les habitants de Bruxelles. Une voiture partagée est là pour plusieurs familles et libère ainsi plusieurs places de parking pour les pistes cyclables, les terrasses, les parcs, les sentiers pédestres, bref pour une ville plus douce, plus verte et plus agréable"*.

### La voiture partagée moins chère pour presque tous les Belges, mais pas pour les trajets domicile-travail

*"Celui qui parcourt jusqu'à 15.000 km par an déboursa presque toujours moins avec un système de voiture partagée"*, explique Jeffrey Matthijs, directeur d'Autodelen.net. *"Etant donné que les Belges*

*parcourent en moyenne environ 15.000 km par an, la voiture partagée offre une alternative abordable pour de nombreuses familles".* Selon la formule d'autopartage choisie, ce point de référence peut même atteindre plus de 20.000 km/an. Cependant, la voiture partagée est rarement une option économique pour ceux qui se rendent quotidiennement au travail en voiture. Cela est principalement dû au fait que la voiture est garée sur le parking de l'entreprise toute la journée et ne peut donc pas être utilisée par une autre personne. En effet, avec l'autopartage, en plus d'un prix au kilomètre, on paie généralement aussi pour la durée d'utilisation.

### **Conseil : testez différents scénarios pour trouver l'option la moins chère**

Comme il existe de nombreuses possibilités de se déplacer et que les formules de prix des voitures partagées sont très différentes, il est conseillé de tester différents scénarios dans le calculateur. "Par exemple, si vous parcourez 2.000 km tous les mois avec une voiture familiale pour vous rendre à une maison de vacances en France, la voiture partagée peut être moins chère. Ces 24.000 km vous coûteront 5.256 euros avec la formule de voiture partagée la moins chère. Une voiture particulière coûte en moyenne 6.248 euros. Cependant, si vous parcouriez ces 24.000 km trois fois par semaine en faisant un trajet de 154 km, vous en viendriez rapidement à un coût de voiture partagée (avec la formule la moins chère 7.007 €) qui ne peut pas concurrencer la voiture particulière. Nous conseillons à chacun de faire la comparaison pour son profil afin de voir quelle formule est la plus avantageuse", déclare Julie Frère, porte-parole de Test Achats. Le type et le coût de la (future) voiture jouent également un rôle. Le calculateur montre que plus la voiture est chère, plus il est avantageux de se mettre à la voiture partagée.

Test Achats et Autodelen.net ont développé 6 profils à l'aide du calculateur pour donner une idée à leurs lecteurs de l'intérêt que peut présenter l'autopartage pour eux. En effet, l'intérêt personnel de la voiture partagée dépend aussi de l'offre dans le quartier, de la distance à parcourir pour arriver à une voiture partagée, du service souhaité, ... Le résultat est disponible sur [www.testachats.be/voiturepartagee](http://www.testachats.be/voiturepartagee).

Plus d'informations sur [www.autodelen.net](http://www.autodelen.net).

Le développement de cet outil a reçu le soutien de Bruxelles Mobilité.

---

### **Plus d'information**

Jeffrey Matthijs, directeur de Autodelen.net  
0495/88.34.98 - [jeffrey@autodelen.net](mailto:jeffrey@autodelen.net) - [www.autodelen.net](http://www.autodelen.net)

Nico Lepoutre, Test Achats  
02/790.41.08

Marie Thibaut De Maisières, porte-parole ministre Van den Brandt  
0477 25 19 51